

## ABONNEMENT

NOMBRE	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 5<sup>e</sup> page.

SAUMUR, 21 MARS

## LE DÉPEUPEMENT

Avant-hier, le docteur Martin, dont nous avons parlé au sujet de la conférence qu'il donnait au Théâtre, jetait ce cri d'alarme : Nous nous dépeuplons ; notre population qui, voilà un siècle, représentait près du quart de la population européenne, n'en représente pas même le demi-quart aujourd'hui, et l'excédent des décès sur les naissances suit une progression aussi constante que désespérante. De là, la nécessité de veiller avec un soin jaloux à la conservation de l'espèce.

L'idée est excellente et nous n'y contredisons point, mais elle ne constitue qu'un palliatif et non un remède et nous continuerons à nous amoindrir, notre race tendra de plus en plus à disparaître, si l'on ne trouve pas quelques remèdes plus efficaces ou plutôt si l'on ne va chercher le mal jusque dans ses causes et en couper la racine.

Une de ces premières causes et la plus grave peut-être est sans contredit le travail de la femme, poussé dans ses dernières limites, comme il l'est actuellement. Sous le prétexte que la femme, ayant des besoins plus restreints que l'homme, peut, tout en fournissant dans certaines branches un travail égal et même supérieur, se contenter d'un salaire plus faible, on la substitue de plus en plus à l'homme et on l'arrache au foyer, à son mari, à ses enfants. Il n'est jusqu'à notre gouvernement idiot, ruineux, grotesque et ribotesque, qui ne s'en mêle : n'est-on pas en train de remplacer en ce moment tous les employés des postes et télégraphes par des femmes ! C'est à se demander si la France n'est pas devenue une vaste maison de fous dans laquelle se trouveraient renfermés quelques gens de sang-froid.

Dans les classes dites dirigeantes, c'est autre chose : l'éducation quintessenciée que la troisième République a encouragée, sinon mise à la mode, a le privilège de mettre en fuite ceux qui ont été élevés dans la crainte salutaire du bas-bleu.

Donc une bonne loi, réglementant jusqu'à l'interdiction, s'il le faut, le travail de la femme. D'un autre côté, laissons le lycée de jeunes filles et les brevets supérieurs à celles que les malheurs d'une position de fortune obligent à se destiner à l'instruction.

On ne sait pas ce qui peut arriver, invoquent certains parents qui se croient prévoyants ; comme si une femme, qu'aura atteint un revers de fortune, ne trouvera pas cinquante fois mieux à gagner sa vie, si elle sait seulement tricoter des chaussettes, que si elle est capable de déchiffrer du Wagner à vue de nez.

Tout le monde sait qu'une femme, fut-elle lauréate du Conservatoire, n'ouvre pas son piano trois fois par an après six mois de ménage. Alors à quoi bon ? Qu'une femme sache jouer une valse et un quadrille, pour faire

danser quelques amis ou, si elle a une jolie voix, qu'elle puisse s'accompagner, n'est-ce pas tout ce qu'il en faut, quand on ne tient pas à devenir une professionnelle ou une raseuse ?

Qu'on nous débarrasse aussi de ce million d'étrangers qui se sont abattus sur notre pays et se substituent à nos travailleurs, en avilissant les salaires. Qu'on rejette au dehors ces gens qui, vivant de rien, viennent chez nous, drainent notre argent et, dès qu'ils ont un magot, s'en retournent le dépenser dans leur pays, où ils crevaient de faim auparavant.

Quand le relèvement des salaires aura rétabli l'équilibre entre la consommation et la production, le citoyen, certain de trouver dans un travail les ressources pour se créer une famille, ne se confiera plus dans le célibat et nous reprendrons notre force d'extension.

Nous mourons de politique, occupons-nous un peu d'affaires. En attendant, une loi sur les célibataires ne serait point mal vue : il semble juste que ceux-ci viennent partager, dans une mesure pécuniaire, les charges des chefs de famille. Qu'on double et triple leurs impositions, qu'on diminue leur traitement, pour soulager d'autant les ménages chargés d'enfants, les seuls utiles à la patrie.

JEAN DASSY.

## PALAIS - BOURBON

Séance du 20 mars

On entame la discussion du projet de loi relatif au classement et au traitement des instituteurs.

Comme les élections approchent, il y a une véritable avalanche d'amendements tendant tous à élever les traitements. Malheureusement ces améliorations entraîneraient des dépenses supplémentaires de plusieurs millions et la commission est obligée de les repousser.

On s'ajourne au lendemain après avoir adopté les onze premiers articles du projet.

## SÉNAT

Séance d'hier lundi. — M. Bérenger adresse une question au président du conseil sur les exhibitions obscènes sur la voie publique.

M. Ribot affirme que le gouvernement ne négligera rien pour arriver à une répression plus efficace.

L'incident est clos.

M. Lades-Gout interpelle le ministre de l'intérieur sur les actes du préfet de l'Aube, dans les élections.

M. Marcou, également sénateur de l'Aube, insiste avec vivacité, lui aussi, pour le déplacement de M. Beverini-Vico.

M. Loubet, en sa qualité d'ancien ministre de l'intérieur, justifie son administration ; puis il répond aux attaques dirigées contre lui. On persiste dans le département de l'Ande à dire qu'il a connu la liste des 104.

M. Lades-Gout exprime l'espoir que le ministre de l'intérieur prendra en considération les éléments fournis au cours du débat et retire son ordre du jour.

Le Sénat s'ajourne à jeudi.

## UN MIRACLE

## Le gouvernement rend l'argent

Nos lecteurs n'ont pas oublié que M. Gromier, le soir de l'élection de M. Jules Ferry à la présidence du Sénat, avait adressé à la *Vérité* de Lyon et au *Midi Républicain* de Toulouse une dépêche que nous avons reproduite et qui n'est jamais parvenue à l'une ni à l'autre de ces deux adresses.

Cette dépêche montrait l'élection de M. Jules Ferry comme le triomphe des panamistes.

Par qui fut-elle interceptée ? Nous ne le savons pas plus aujourd'hui que nous ne l'avons pu deviner alors.

Mais ce qui est officiel désormais, c'est que ces dépêches, dont on a retrouvé au télégraphe les numéros, n'ont pas été transmises aux destinataires.

C'est en effet ce que reconnaît M. de Selves qui, après être resté muet devant les réclamations et les accusations de M. Gromier et de la presse indignée, vient de se décider, le lendemain de la mort de M. Jules Ferry (étrange coïncidence), à adresser *télégraphiquement* au président de l'Union méditerranéenne un bon de remboursement du montant de ses télégrammes.

Ce bon est ainsi conçu :

« Le bureau télégraphique du Palais de la Bourse remboursera à M. Gromier contre remise de cette lettre la somme de 6 francs 40 centimes, montant des taxes de deux dépêches du 24 février 1893 à destination de Lyon (n° 23,998) et Toulouse (n° 3802) non parvenues. »

Le gouvernement avoue et il rend l'argent.  
Double miracle !

## INFORMATIONS

## LA PRÉSIDENTURE DU SÉNAT

La candidature de M. Constans à la présidence du Sénat sera posée et éliminera toutes les autres.

Préconisée par un groupe important de républicains, elle a pour elle le centre gauche, et la grande majorité des sénateurs de la droite s'y ralliera.

## LES OBSÈQUES DE M. JULES FERRY

M. Casimir-Perier, président de la Chambre, prendra la parole aux obsèques de M. Jules Ferry.

Il parlera après M. Bardoux, vice-président du Sénat.

M. Ribot, président du Conseil, parlera le troisième.

M. Méline parlera ensuite au nom du Conseil général des Vosges ; puis M. Gréard au nom de l'Université.

La Droite du Sénat a décidé de ne pas assister aux obsèques de M. Jules Ferry, à cause de leur caractère purement civil.

Les écoles, lycées et cours de facultés vaqueront mercredi pour les obsèques de M. Jules Ferry, ancien grand-maître de l'Université.

Jourde, l'ancien ministre des finances de la Commune, est mort avant-hier, à Nice, où il était en traitement.

Jourde était âgé de cinquante ans.

## ÉLECTION SÉNATORIALE

Dans la Haute-Saône, M. Coillot, républicain, conseiller général, a été élu sénateur par 475 voix contre 372 données à M. Mercier, républicain également.

## L'X MYSTÉRIEUX

Le gouvernement connaît le nom de l'X, et M. Ribot n'a qu'à le révéler pour dégager celui auquel il a si sottement fait une lamentable allusion.

## LA DYNAMITE

Une bombe a éclaté dans la nuit du 20 mars dans l'église de Mailbac (Aude).

Les dégâts sont importants.

## A SAINT-DIÉ

Le conseil municipal de Saint-Dié a décidé que les obsèques de M. Jules Ferry seraient faites au frais de la ville.

## LA SITUATION AU DAHOMEY

M. Martineau et Le Hérisse vont déposer une demande d'interpellation relative au Dahomey.

Une note du ministre de la marine dit que l'on a exagéré, que l'état sanitaire est satisfaisant, et que des enquêtes se poursuivent contre les maisons de commerce soupçonnées d'avoir fourni des armes aux Dahoméens.

A Berlin, le bruit court que le gouvernement n'attendra pas la troisième lecture du projet pour dissoudre le Reichstag.

A Constantinople, le Sultan a reçu l'ambassadeur d'Allemagne. Il s'est plaint du langage des organes officieux allemands encourageant l'usurpation des Anglais en Egypte.

## Le procès de corruption

Audience du 20 mars

Le président donne la parole à M<sup>e</sup> Rousset, défenseur de l'accusé Béral, qui reproche à l'accusation d'avoir ordonné des poursuites sans preuves matérielles suffisantes.

M<sup>e</sup> Rousset établit que M. Béral était en relations d'affaires de 1872 avec le baron de Reinach et qu'en sa qualité d'ingénieur-conseil il lui avait rendu des services dont les 40,000 francs qu'il a reçus représentaient les honoraires : dans une lettre écrite par Reinach à un tiers au sujet d'une mine, Reinach parle des rapports techniques que lui a remis M. Béral. Or, les rapports de M. Béral ont de la valeur. M. Béral est sorti le premier de l'École polytechnique, ingénieur des mines en 1868.

M<sup>e</sup> Rousset termine en réclamant l'acquiescement.

M<sup>e</sup> Tézenas explique ensuite de quelle façon M. Dugué de la Fauconnerie s'était occupé d'affaires. Associé de son beau-frère, M. Jeanin, agent de change, il a participé à un très grand nombre de syndicats, et il s'est, au contraire, montré toujours scrupuleux. En voulez-vous un exemple ? Lorsqu'une difficulté surgit entre la Société des mines de nickel de la Nou-

velle-Calédonie, dont il était administrateur, et l'Etat, il donna sa démission d'administrateur pour ne pas engager son influence de député.

L'opération financière faite par son client, avec le baron de Reinach, était identique à celles qu'ont faites MM. Léon Renault et Albert Grévy, et l'opinion publique ne s'est pas expliquée pourquoi on avait rendu en leur faveur une ordonnance de non-lieu alors que M. Dugué était poursuivi.

Cette opération ne pouvait laisser de traces, puisqu'on ne passe pas d'écritures en pareil cas. Il n'a jamais eu l'intention de la nier parce qu'à aucun moment il n'a pu la considérer comme infamante ou criminelle.

En terminant, le défenseur de M. Dugué réclame du jury un verdict d'acquiescement.

M<sup>e</sup> Schayé, défenseur de M. Gobron, raconte longuement les faits de la cause et attire l'attention des jurés sur le peu d'énergie de l'accusation en ce qui concerne M. Gobron, accusation qui tombe d'elle-même devant l'évidence des faits. Il réclame purement et simplement l'acquiescement de son client.

L'audience est levée.

Aujourd'hui, M<sup>e</sup> Demange prend la parole pour M. Antonin Proust et résumera la défense.

Le verdict du jury sera rendu dans la soirée.

## Le procès Andrieux-Lissagaray

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

En même temps que, dans la salle ordinaire des assises, se poursuit le procès en corruption, un autre jury, celui de la deuxième session de mars, est réuni dans la chambre des appels correctionnels.

Avant-hier, cette cour d'assises supplémentaire était saisie du procès intenté par M. Andrieux, ancien député, ancien préfet de police, au journal la *Grande Bataille*, en la personne de MM. Lissagaray, directeur, et Philbert Roger, rédacteur-gérant.

La *Grande Bataille* avait accusé M. Andrieux d'avoir, en 1886, usé de son influence de député pour faire vendre à l'Etat, au prix de 2 millions, le canal de Givors, qui appartenait à une Compagnie privée, et d'avoir, en raison de son entremise, touché de l'argent.

La bonne foi de notre confrère a été surprise et l'intermédiaire a été M. Andrieux père.

De nombreux témoins ont été cités tant à la requête de la défense qu'à la requête de la partie civile. Parmi eux, MM. Baihaut et Wilson. Ils ne répondent ni l'un ni l'autre à l'appel de leur nom. Le premier n'a pas besoin de se faire excuser. Les débats sont présidés par M. le conseiller Martinet; M. l'avocat général Bonnin occupe le siège du ministère public. M<sup>e</sup> Cléry défend M. Lissagaray; M<sup>e</sup> Chenet défend

M. Philbert Roger. M<sup>e</sup> Andrieux soutient lui-même sa plainte.

M. l'avocat général Bonnin constate qu'il résulte des explications de M. Andrieux et des dépositions que jamais le plaignant n'a été mêlé personnellement à l'affaire du canal de Givors. La démonstration annoncée par la défense n'est pas faite.

Le jury se demandera s'il n'y a pas de circonstances atténuantes dans la violence des polémiques actuellement engagées entre les parties. C'est une affaire entre lui et sa conscience.

M<sup>e</sup> Cléry, défenseur de M. Lissagaray, commence par s'étonner de ce que M. Andrieux, au milieu de ses nombreuses occupations, ait le temps de faire un procès à la *Grande Bataille*.

« Les accusations de M. Lissagaray, dit M<sup>e</sup> Cléry, son défenseur, ont traîné dans le livre de M. Numa Gilly, avant d'être reproduites dans la *Grande Bataille*. M. Andrieux ne s'est pas fâché. Cinq ans après, pour la même publication, M. Andrieux nous envoie en Cour d'assises. »

Le défenseur soutient que le journal poursuivi a été d'une bonne foi absolue.

M. Andrieux, qui a été violemment pris à partie par la défense, veut répliquer; le président lui refuse la parole.

Cet incident est vivement commenté.

Le jury rapporte un verdict négatif et M. Lissagaray est acquitté.

## REVUE FINANCIERE HEBDOMADAIRE

Paris, le 20 mars 1893.

Le détachement du coupon du 3 0/0 a été le point de départ d'une nouvelle étape de baisse. La continuité des ventes de rentes pour le compte des trésoreries générales et de la Caisse des Dépôts a fini par ébranler le marché déjà mal impressionné par les incohérences de la politique intérieure.

Le 3 0/0 ex-coupon reste à 96.65. Le 4 1/2 est à 106.

L'action de la Banque de France cote 3,600.

Le Crédit Foncier se maintient à 982. L'action en diffamation intentée par cette société contre les sieurs Guérin et Sarter a été remise au 4 mai prochain, après défaut prononcé contre eux.

La Banque de Paris dont l'assemblée générale est convoquée pour le 9 mai prochain cote 653.

La Société Générale conserve le cours de 475 au comptant. Son bilan au 28 février dernier accuse des augmentations aux comptes chèques et aux comptes courants divers. Au cours actuel, ce titre se trouve capitalisé par son revenu de 12.50 à près de 5 1/2 0/0.

Le bilan du Crédit Lyonnais au 31 janvier, qui vient d'être publié, constate malgré le ralentissement général des affaires une activité très grande; ainsi son portefeuille effets de commerce est encore de 492 millions lorsque celui de la Banque de France n'est que de 544 millions.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 500 fr. au comptant. On est autorisé à pen-

ser que le dividende de 1892 sera au moins égal à celui de 1891 étant donnée l'augmentation de son chiffre d'affaires de 1892 sur celui de l'exercice précédent.

L'action Immobilière de France est recherchée à 482.50. On calcule que l'excédent du revenu des immeubles sur l'annuité des emprunts hypothécaires représente 6.31 0/0 de la somme de 43,715,000 fr. provenant des fonds sociaux.

Les obligations 4 0/0 des Ateliers et Chantiers de la Loire valent 465. Cette société, une de mieux outillées pour la construction des grands navires de guerre et de commerce, a des commandes en cours pour 68 millions.

Les obligations Beyrouth-Damas-Hanran cotent 305. A ce prix, avec un revenu de 15 fr. et leur remboursement à 500, elles sont plus avantageuses que les obligations des chemins de fer français.

L'obligation 3 0/0 2<sup>e</sup> série des Chemins Andalous à 308.50 représente un placement à plus de 5 0/0 en tenant compte de leur remboursement à 500 fr.

L'obligation de la Société Immobilière de Tunisie à de bons achats à 284.50. Son coupon semestriel de 7.50 net d'impôt sera mis en paiement le 4<sup>e</sup> avril.

Les obligations 5 0/0 de la C<sup>e</sup> des Eaux minérales de Montchanson sont recherchées au prix de 276.25. Le coupon de 7.50 payable le 4<sup>e</sup> avril à la Caisse de l'Hôtel de Ville, à Paris, sera promptement regagné.

Les Chemins Economiques cotent 427.50.

CH. HEYMAN et C<sup>o</sup>  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

### BULLETIN METEOROLOGIQUE DU 21 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 12°
Ce matin, à 8 h.		+ 6°
Midi,	763 <sup>m/m</sup>	+ 13°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	1 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 2°

### Promotion à l'Ecole de cavalerie

Par décret du 17 mars, M. Cancel, sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment du génie, détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, ayant accompli deux années de service dans le grade de sous-lieutenant, a été promu au grade de lieutenant en deuxième, et maintenu dans sa situation actuelle.

### Le général Treymüller

Parmi les nouveaux généraux de brigade, nous remarquons le nom de M. Treymüller, ex-colonel du 46<sup>e</sup> dragons, qui a commandé en second l'Ecole de cavalerie de Saumur.

### Ivresse publique

Dimanche, vers 2 heures de l'après-midi, le gendarme Corbin, de planton à la gare d'Or-

léans, a été requis par un employé pour expulser un ivrogne qui s'était introduit dans la gare où il s'était couché à terre et refusait de s'en aller.

Il fallut l'aide de trois employés pour le conduire au violon, où il a été reconnu pour un nommé Zilly, âgé de 26 ans, sortant de Fontevault, où il venait de purger une condamnation à 13 mois de prison.

Cet individu a subi neuf condamnations.

### Accident de voiture

Hier soir, à huit heures, le cheval trainant le camion qui fait le service de la Brasserie de Chinon, s'est abattu brusquement sur la place du Roi-René. Dans la secousse, les bouteilles qui étaient sur la voiture se sont renversées sur lui et il a reçu à la jambe gauche de derrière une blessure d'où le sang coulait en abondance.

Cet animal a été confié aux soins d'un vétérinaire.

### Assemblée des Récollets

Dimanche prochain 26 mars, à l'occasion de la fête des Récollets, la Musique des Ecoles communales exécutera, au Jardin des Plantes, à 3 heures 1/2, les morceaux suivants :

- 1<sup>o</sup> *Alerte, pas redoublé*..... BONJEAN.
- 2<sup>o</sup> *La Jeune France, fantaisie*..... BOSCHER.
- 3<sup>o</sup> *Guillaume Tell, chœur à 4 voix*..... ROSSINI.
- 4<sup>o</sup> *Robin des Bois, chœur à 4 voix*..... WEBER.
- 5<sup>o</sup> *Polka des Pèlerins*..... SAUVAN.

### 3<sup>e</sup> Concert de la Musique Municipale

VENDREDI prochain 24 mars, à 8 heures du soir, au Théâtre, troisième concert d'hiver offert par la *Musique Municipale* de Saumur à ses membres honoraires, avec le concours de :

M<sup>lle</sup> DESGORIA, 1<sup>re</sup> chanteuse du théâtre d'Angers; M<sup>lle</sup> REGINA REX, du Vaudeville; M. DE VINEUIL, du Gymnase, et de plusieurs Amateurs de la ville.

### PROGRAMME

#### 1<sup>re</sup> PARTIE

1<sup>o</sup> *Un soir à Grenade*, fantaisie de V. Buot : Musique Municipale.

2<sup>o</sup> Sérénade du *Bravo* (Salvayre), par M<sup>me</sup> Desgoria.

3<sup>o</sup> *Pléurez, mes yeux!* romance bouffe : M. C. A.

4<sup>o</sup> *Mon loyer court*, monologue comique : M. de Vineuil.

5<sup>o</sup> *Le Chevalier Printemps*, poésie de Plouvier : M<sup>lle</sup> Régina Rex.

6<sup>o</sup> Grand air de *Mirille* (Gounod), par M<sup>me</sup> Desgoria.

7<sup>o</sup> *Les Deux Chanteurs sans places*, duo comique : MM. A. F. et C. A.

#### 2<sup>e</sup> PARTIE

1<sup>o</sup> *Mirille*, fantaisie de Gounod : Musique Municipale.

2<sup>o</sup> Grand air de la *Traviata* (Verdi), par M<sup>me</sup> Desgoria.

## 4 Feuilleton de l'Écho Saumurois

### SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Par une belle soirée du commencement de juillet, une blonde enfant de treize à quatorze ans, d'une beauté angélique et fraîche comme une matinée de printemps, folâtrait en riant par le jardin et cherchait à s'emparer d'un papillon qui se déroba à tout instant, décrivant autour des fleurs de nombreux et rapides zig-zags.

Plus loin, à l'ombre d'un polownia touffu, Camille de Cresne et Andrée, sa femme, contemplaient en souriant leur Solange bien-aimée, suivant de l'œil chacun de ses mouvements, et admirant leur grâce enfantine.

— Voyez donc, Camille, combien elle est jolie ! disait M<sup>me</sup> de Cresne à son mari, en plaçant affectueusement sa main sur la sienne; quelle grâce ! quelle distinction !

— Comment pourrait-il en être autrement, ma bonne Andrée; n'est-elle pas votre fille ? répond l'heureux père en s'inclinant vers sa compagne. Remerciez Dieu, chère amie, qui

nous a comblés de toutes ses bénédictions. Nous possédons toutes les joies de la terre : notre affection d'abord, que les années ne sauraient que fortifier, un enfant que nous aimons et qui ne nous marchand pas son amour, une fortune qui pourrait faire envie à plus d'un....

Un violent coup de sonnette interrompit tout à coup cette phrase à demi commencée et laissa inachevée l'énumération des bonheurs dont Camille était à si juste titre reconnaissant envers Dieu qui les lui avait donnés.

C'était évidemment un ami qui arrivait à cette heure. Quel autre qu'un ami qui se serait permis d'agiter aussi bruyamment la cloche de la porte d'entrée ? quel autre qu'un ami se serait dirigé, sans se faire précéder par un domestique, vers les massifs sous lesquels avaient coutume de s'asseoir les châtelains ?

— Le comte de Cresne est chez lui, s'était contenté de dire le visiteur au valet de pied qui s'avancait vers lui.

— Monsieur le comte est dans le parc, je vais aller le prévenir, si monsieur veut entrer au salon.

— Non pas ! non pas ! Je vais le rejoindre.

Et M. Charles Duprez fit son entrée sous les grands arbres qui abritaient Camille et Andrée,

tenant d'une main son chapeau et son journal, tandis que, de l'autre, il épongeait sans cérémonie, avec un mouchoir déjà trempé, son front tout ruisselant de transpiration.

— Diable de chaleur ! se disait le nouveau venu en continuant son opération. On se croirait, pour le moins, en Afrique ! S'il est permis ! A huit heures du soir ! Bien prélué, ma foi ! et pour peu que la fin de juillet ressemble au commencement, nous en verrons de rudes !

M. Charles Duprez pouvait avoir de quarante à quarante-cinq ans ; il était grand, maigre, élancé, avait l'œil vif et pénétrant, mais le front bas et dégarni sur les tempes ; sa bouche était bien dessinée, mais les lèvres fines et mobiles semblaient toujours prêtes à la moquerie. Un collier de barbe roussâtre cachait le bas de sa figure et une fossette accentuée coupait en deux son menton large et carré. Voilà pour le physique.

Au moral, c'était un homme sérieux et grave, et plutôt pessimiste qu'optimiste, et plus disposé à moraliser qu'à plaisanter.

Dès qu'il l'aperçut, le comte de Cresne courut au-devant de lui.

— C'est toi, mon bon Charles ; j'aurais dû m'en douter, rien qu'à la façon de l'annoncer.

Sois le bienvenu, mon cher : nous étions en train de détailler tous nos bonheurs et, quand tu as sonné, nous allions compter, parmi eux, celui que nous avons de te savoir du nombre de nos amis.

Après les compliments d'usage :

— Si tu viens, ajoute Camille, avec l'intention de partager pendant un moment nos douces joies de famille, nos émotions de tous les instants, assieds-toi là, Charles, écoute et surtout regarde.

— C'est bien de joies et d'émotions de famille qu'il est question en ce moment, mon pauvre de Cresne. Tiens ! Lis plutôt, répondit Duprez, en lui tendant son journal.

— Tu seras donc toujours le même, ami Charles, et tes maudits journaux auront sans cesse le pouvoir de te faire faire du mauvais sang. Si encore il y avait des motifs, mais tout est calme, tranquille. Que peut-il arriver ?

— Lis ! mais lis donc, et puis après...

— Lire ! lire tout ce galimatias-là. Oh ! je m'en garderais bien. Lire quoi ! des sonnettes. La perfide Albion aurait-elle rétabli ses pontons ? ou bien aurions-nous à redouter une nouvelle invasion des barbares ?

(A suivre.)

3<sup>e</sup> *Pierrette au Mont de Piété*, de Vitta : M<sup>lle</sup> Régina Rex.

4<sup>e</sup> *L'Invalide à la tête de bois*: M. A. F.

5<sup>e</sup> *En Défaut*, monologue de Martrat : M. de Vineuil.

6<sup>e</sup> *Sur les Remparts*, chœur à 4 voix, de Saintis : Musique Municipale.

### Brune et Blonde

Comédie en un acte, de A. Lambert.

Louise de Linay, M<sup>lle</sup> Régina Rex; Luc de Chanterel, M. de Vineuil.

Le piano sera tenu par M<sup>me</sup> Davy  
Le Chef de Musique, V. MEYER.

### Cour d'assises de Maine-et-Loire

Les assises du 2<sup>e</sup> trimestre 1893 s'ouvriront à Angers, le lundi 13 mai prochain, sous la présidence de M. Barberon, conseiller à la Cour d'appel d'Angers, chevalier de la Légion d'honneur, assisté de MM. Gallot et Lefèvre, conseillers en ladite Cour.

### Disparition à Gennevilliers

Vendredi matin, le sieur Rousseau, Louis, âgé de 56 ans, qui s'était rendu à huit heures, comme d'habitude, au bureau de son patron, M. Bourdais, notaire à Gennevilliers, revint chez lui vers 9 heures et demanda à sa femme sa pèlerine, disant qu'il s'absentait, sans pouvoir dire où il allait. Bien que sa femme lui trouvât l'air triste et préoccupé, elle ne lui fit aucune observation, pensant qu'il se mettait en route pour son patron. Depuis elle ne l'a pas revu et personne ne sait où il est allé. M. Bourdais ne s'explique pas davantage la disparition de son clerc. On sait seulement qu'il a pris ce matin-là, aux Rosiers, le train de 9 heures 37 pour Angers. Sa femme, avec laquelle il vivait en parfaite intelligence, le voyait un peu taciturne depuis quelque temps, mais attribuait ce changement dans le caractère de son mari à son état de santé qui était mauvais.

Voici son signalement: 56 ans, taille 1<sup>m</sup>60, forte moustache grisonnante, chauve, myope et portant des lunettes à verres teintés, coiffé d'un feutre mou, vêtu d'une pèlerine en drap sans capuchon et d'un pantalon de fantaisie, souliers dits snow-boots; avait en partant une montre en or avec chaîne en doublé et médaillon à ses initiales.

### Sacre de M<sup>gr</sup> Mathieu

Le sacre de M<sup>gr</sup> Mathieu, notre nouvel évêque, a eu lieu hier matin, à la cathédrale.

A huit heures, le nouvel évêque est sorti de la salle synodale, contiguë à la cathédrale, et a fait son entrée, assisté de M<sup>gr</sup> Cléret, évêque de Laval, et de M<sup>gr</sup> Midon, évêque d'Osaka, au Japon, ami d'enfance et compatriote de M<sup>gr</sup> Mathieu. Puis venait le cardinal Meignan, archevêque de Tours, prélat consécrateur. Un nombreux clergé emplissait une partie du transept.

A onze heures, la cérémonie intérieure à la

cathédrale était terminée, et la procession s'est mise en marche pour conduire le nouvel évêque à l'évêché; les rues étaient toutes richement décorées et pavoisées; sur tout le parcours de la procession la foule était tellement compacte que la procession ne pouvait avancer.

### Terrible accident de voiture

Samedi, M. Brebion, commissionnaire de Tilliers, arrivait à Cholet par la place Victor-Hugo, quand son cheval, animal très vigoureux, paraît-il, s'emballa et descendit à la charge le boulevard Gustave-Richard. Plusieurs voitures se trouvant devant, pour les éviter, il appuya sur la guide droite. Le cheval sauta sur le trottoir et la voiture vint heurter un des marnonniers de la grande avenue. Le choc fut terrible. Le char à bancs roula sans dessus dessous, et les quatre personnes qui s'y trouvaient furent projetées à terre. Brebion tomba sur la bordure du trottoir et se fractura le crâne. Le maire de Tilliers ne se fit que de fortes contusions à la figure et au côté. La femme de l'instituteur de la Renaulière ne se fit qu'une blessure peu grave au front et son enfant, une fillette de 4 ans, n'eut aucun mal.

Tandis que M. l'abbé Turpault administrait les derniers sacrements à Brebion, on envoya chercher un médecin, mais tous étaient partis faire leurs visites du matin. Brebion, évanoui, fut alors étendu sur des couvertures en attendant que les agents de police envoyés par leur brigadier voulussent bien apporter une civière de l'hôpital. Pendant près de deux heures, le blessé resta sur le trottoir, étendu au pied d'un arbre, à la stupéfaction générale. Enfin le brancard arriva.

Sur l'ordre du docteur Pissot, qu'on avait trouvé à l'hôpital, et qui était accouru aussitôt, Brebion fut transporté à l'hospice dans un état désespéré. Il a le crâne brisé près de la tempe droite et son état ne laisse aucun espoir. Ce malheureux, âgé de 29 ans, était marié depuis un an à peine et jouissait d'une excellente réputation.

### Acte de probité d'un jeune homme de Saumur

Avant-hier, à Angers, une Pontdecéaise a perdu, sur la place du Ralliement, un porte-monnaie contenant 210 fr. en or et un billet de banque de 100 fr.

Un jeune homme de Saumur, c'est tout ce qu'on a pu arracher à sa modestie, après avoir trouvé ce porte-monnaie, est demeuré près d'une demi-heure, sur la place, pensant que la personne qui l'avait perdu pourrait y revenir.

C'est, en effet, ce qui est arrivé. M. X... a refusé toute récompense de la Pontdecéaise, dont on devine facilement la joie d'avoir retrouvé son argent.

### Une femme jetée par la fenêtre

Samedi soir, à Tours, la dame P... femme

d'un employé qui demeure rue des Quatre-Vents, s'est jetée par la fenêtre du deuxième étage.

Elle a été assez heureuse pour ne pas se tuer, mais ses blessures sont graves.

C'est son mari qui a fait transporter la malheureuse à l'hospice.

On dit que la femme P... est une alcoolique invétérée.

### Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. 1/2. Rideau: 8 h. 1/2.

Directeur: Yves GUILLOU

Mercredi 22 Mars 1893

Clôture de la Saison Théâtrale  
POUR LES ADIEUX DE LA TROUPE

### BOCCACE

Opéra-comique en 3 actes,  
paroles de MM. Chivot et Duru, musique  
de FRANZ DE SUPPÉ.

### MAGASINS DE LA GLANEUSE

18 et 20, Rue d'Orléans, 18 et 20  
Ancienne Maison MEXME

Judi 23 Mars courant, Inauguration  
des Nouveaux Magasins  
et Grande Mise en Vente de toutes  
les Nouveautés d'Été.

### Occasions exceptionnelles à tous les Comptoirs

Désirant donner un développement plus considérable encore au Comptoir des Modes, un catalogue spécial des Modèles de Chapeaux créés par la Maison sera distribué au premier jour.

Afin que notre Clientèle conserve un très bon souvenir de l'inauguration de notre nouveau Local, nous offrirons aux Dames de jolis Bouquets de violettes de Nice et aux Enfants de magnifiques Ballons en celluloid.

### MARCHÉS DE PARIS

ESPÈCES	AMENÉS	Vendus	PRIX DU KILOG.		
			1 <sup>re</sup> q.	2 <sup>e</sup> q.	3 <sup>e</sup> q.
Bœufs.....	2286	2150	1 56	1 40	1 20
Vaches.....	936	»	1 46	1 28	1 00
Veaux.....	1268	1084	1 98	1 64	1 62
Moutons.....	15000	»	1 95	1 64	1 70
Porcs gras.....	3000	»	1 50	1 42	1 38
Blés, disponib.	21.00				
Avoines, id....	16 9.				

**Le ROB LECHAUX** AUX JUS d'Herbes  
Régénère le Sang  
Purifie le Sang  
Fortifie le Sang  
Demander à M. MARIE LECHAUX, Pharmacien-Ch<sup>m</sup>  
164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX  
sa BROCHURE intéressante sur la  
**REGÉNÉRATION DU SANG**

## Dernières Nouvelles

### LA DÉCORATION DU LUXEMBOURG

La salles des Gardes, où le corps de M. Jules Ferry a été transporté, est tendue de draperies noires, semées d'étoiles d'argent. Quatre trophées de drapeaux tricolores séparés par des écussons aux initiales du président du Sénat, ornent les murs.

Sur l'estrade élevée au-dessus du grand escalier, on a placé un second catafalque surmonté d'un dôme.

Le corps de M. Ferry y sera porté avant la cérémonie.

C'est de cette estrade que seront prononcés les discours.

### LE PROCÈS DE CORRUPTION

On prévoit que le verdict du jury sera prononcé ce soir vers sept heures. La délibération sera longue.

Il y aura trente-huit questions posées au jury: douze pour MM. de Lesseps et Fontane, cinq pour Arton, douze pour MM. Balthaut et Blondin, onze pour les cinq autres accusés.

### LE DUEL SERVAN-CIETSCH

Dans sa lettre aux témoins du commandant Servan, le commandant Cietsch, tout en acceptant la rencontre, demande qu'elle ait lieu à Hambourg.

### MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL  
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris.  
Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.  
Union postale... 13 fr.

### SOMMAIRE DU 15 MARS 1893

Cheminée, pendule et candélabres en fer forgé (1 grav.), M. J. Le Fustec. — Le Cherche-Midi, M. Ch.-Er. Guignet. — Un nouveau Paragélé (1 grav.), M. Victor Maubry. — Les Tchoukchis (1 grav.), M. E. Oustalet. — Une mission artistique aux États-Unis (3 grav.), M. A. Barthélemy. — La carte des fumées de Paris, M. M. — La Visite (1 grav.), M. Mab-Yann. — Les mouvements des plantes, M. H. — L'éclipse de soleil du 16 avril prochain, M. Perron. — Menus propos sur Ninive et certains jeux assyriens (5 grav.), M. E. Duhoussel. — La plus ancienne université, M. P. — Le Vainqueur de la mort, nouvelle (suite et fin), (2 grav.), M. Camille Debans. — Une cité préhistorique. — Taïne, M. L. — Superstitions médico-religieuses du peuple Boriquen de l'île de Porto-Rico (11 grav.), M. J. Claine.

## ÉPICERIE NOUVELLE

### F. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens, 1/2 litre 0,50 litre 0,95  
— extra, — 0,60 — 1,10  
— très fins, — 0,70 — 1,60  
— extra fins, — 0,95 — 1,75  
Haricots verts, — 0,50 — 0,90  
— extra recommandé, — 0,55 — 1,00  
— extra fins, — 0,90 — 1,60  
Flageolets, — 0,60 et 0,90  
Asperges, la boîte, 1,25 et 1,80  
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande.  
Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant: G. JOUAUST

### 52 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

Cette course et la visite qui la suivit furent l'occasion de bien douces émotions pour le noble cœur de mademoiselle d'Estouville. D'abord la surintendante lui donna des témoignages de tendresse et d'estime qui la rendirent toute joyeuse: puis la première dame de madame la dauphine l'accueillit avec une grâce et une bonté qui achevèrent de la combler. Elle en reçut l'assurance que la pieuse princesse et le roi son oncle étaient heureux de ce qu'ils avaient fait pour elle, et qu'ils lui donneraient en toutes les occasions des marques de leur intérêt. « Quelques années d'erreur, avait dit la sainte fille de Louis XVI, ne pouvaient pas nous faire oublier des siècles de bons et loyaux services: Nous tenons à ce que M. d'Estouville le sache. »

Ces paroles fidèlement rapportées au pauvre chevalier, avaient été un baume pour les blessures de son cœur, en même temps qu'elles avaient aussi excité l'ardeur et la sincérité de

son repentir. Le matin même, une plus grande consolation encore lui avait été donnée; il s'était approché des sacrements, et c'était des mains de l'abbé Perrain qu'il avait reçu la communion. L'assurance du pardon du roi avait ainsi succédé à la certitude du pardon de Dieu: la croix brillante et le drapeau sans tache, vus des hauteurs de Montmartre, avaient donc été fidèles à leurs promesses.

Le lendemain de ce jour, Suzanne avait tout disposé pour le départ qui devait avoir lieu le soir même. Elle s'était d'abord assuré la libre disposition du coupé de la diligence de Bayeux pour son oncle, elle et son fidèle Snap, dont elle voulait moins que jamais se séparer. Toujours heureuse dans tout ce qu'elle souhaitait elle avait appris au bureau des Messageries que la voiture qui l'emmènerait arriverait à sa destination à une heure avancée de la nuit, et elle calculait qu'il lui serait facile de prendre une petite carriole de louage pour gagner Estouville avant le point du jour. Toutes ses dispositions ainsi réglées, elle revint auprès de son oncle, qu'elle retrouva calme et recueilli. Il tenait le livre de l'Imitation, et il lui avait suffi de l'ouvrir au hasard pour y puiser des consolations.

— Eh bien! mon oncle, lui dit-elle, êtes-vous toujours prêt à partir?

Le chevalier renouvela la plaisanterie de faire le geste de se lever de son fauteuil.

— Oh! je suis bonne personne, reprit Suzanne, je vous laisse quatre heures pour faire vos préparatifs. Ce sera assez pour moi, et je pense qu'il ne vous en faudra pas davantage.

— Voyons, Suzanne, parlons raison: vous m'avez dit, je crois, que nous allions à cinquante lieues d'ici.

— A peu près, mon oncle.

— Je ne vous questionne pas... mais croyez-vous qu'il soit sage de laisser ce mobilier à l'abandon et de conserver la charge d'un second loyer? Vous devez renoncer, continua le chevalier en riant, à voir en moi un oncle d'Amérique.

Cette allusion de M. d'Estouville venait de ce que Suzanne lui avait parlé des châteaux en Espagne de mademoiselle de Royan. Rien ne prouvait mieux le calme dont ils jouissaient que la possibilité d'aborder ces souvenirs.

— Oh! j'ai pensé à tout, cher oncle! j'ai une très-bonne tête, sans que cela paraisse. J'avais pris et payé d'avance ce logement pour

trois mois, ainsi j'en puis disposer jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier prochain. En second lieu, j'ai été fort contente de cette madame Mitau, et je ne veux pas la renvoyer du soir au lendemain. Je la laisse donc ici à la garde de mes meubles, que je ferai venir aussitôt que je saurai quel parti nous pouvons en tirer là-bas, ou que je ferai vendre ici s'ils nous sont inutiles. Eh bien! que dites-vous de tous ces arrangements?

— Que vous avez autant d'esprit, mon enfant, que si vous n'aviez pas de cœur, ce qui signifie que vous êtes une personne parfaite. Mais puisque j'ai parlé de votre cœur, Suzanne, j'ai encore des questions à vous faire: cette amie que vous avez quittée pour moi; cette baronne Granval, qui a été si parfaite pour vous, leur avez-vous fait vos adieux? Je ne veux pas qu'on m'accuse de vous avoir rendue ingrate. (A suivre.)

Dans l'antichambre d'un adjoint:

— Monsieur l'adjoint est dans son cabinet?

— Oui, monsieur; mais, quand il y est, il ne reçoit jamais!

— Alors, je reviendrai un jour où il n'y sera pas!

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	96 59	Banque de France . . . . .	3900 —	Orléans . . . . .	1876 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	527 75
3 0/0 amortissable . . . . .	97 90	Banque d'Escompte . . . . .	150 —	Ouest . . . . .	1623 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . .	375 —
4 1/2 1883 . . . . .	106 05	Comptoir national d'Escompte . . . . .	498 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1148 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . .	29 75
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier . . . . .	980 —	Transatlantique . . . . .	505 —	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . .	29 25
Obliq. 1855-60 3 0/0 . . . . .	563 —	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	—	Canal de Panama . . . . .	16 —	obligations à lots . . . . .	107 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	538 —	Crédit Lyonnais . . . . .	773 —	Suez . . . . .	2612 50	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	620 —
— 1869 3 0/0 . . . . .	432 —	Crédit Mobilier . . . . .	148 75	VALEURS ÉTRANGÈRES			
— 1871 3 0/0 . . . . .	420 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	—	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	99 05	FONDS ÉTRANGERS	
— 1875 4 0/0 . . . . .	546 25	Société Générale . . . . .	375 —	Dettes d'Égypte 6 0/0 . . . . .	102 —	Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	—
— 1876 4 0/0 . . . . .	544 —	Est . . . . .	960 —	Extérieur 4 0/0 . . . . .	64 90	— 1889 4 0/0 . . . . .	98 —
— 1886 3 0/0 . . . . .	417 —	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	1533 50	Hongrie 4 0/0 or . . . . .	97 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série . . . . .	98 80
		Midi . . . . .	1325 —	Italie 5 0/0 . . . . .	93 20	— 3 <sup>e</sup> . . . . .	—
				Portugais 3 1/2 1888 . . . . .	22 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
						Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500 . . . . .	—

# PRINTEMPS & ÉTÉ

# MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus  
 Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.  
**Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure**

**A VENDRE**  
 A L'AMIABLE  
 EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES  
**BELLE PROPRIÉTÉ**  
 Sise près le bourg de Vernantes  
 Comprenant 35 ares de bon terrain  
**Maison magnifique**  
 Comprenant : rez-de-chaussée, 4<sup>e</sup> étage, mansardes et greniers, en tout 18 belles pièces ; servitudes et jardins.  
 S'adresser, pour traiter, à M. Joseph RAGAIN, marchand de biens, près la Gendarmerie, Vernantes. Facilités de paiement.

Une **DEMOISELLE** anglaise désire donner des **Leçons d'anglais à domicile**. Bonnes références.  
 S'adresser au bureau du journal.

**PIANO** à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.  
 S'adresser à MM. PERNY frères, acteurs de pianos à Tours.  
 Location — Accords — Réparations

**Corsets sur Mesure**  
**M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> CHATELAIS**  
 Saumur, 18, Grande-Rue  
**CORSETS DE LUXE ET D'USAGE**  
 Corsets Orthopédiques.

**GUERISON**  
 Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
**DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.**  
 MÉDECIN DES PLAIES VULGÈRES VARIÉES considérées comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
 S'adresser à M. LE NORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

**VIGNES AMÉRICAINES**  
**OTHELLO** : 5 fr. le cent, 40 fr. le mille, forte réduction à partir de 5 mille. Ecrire à M. RYNARD, à Langeais (Indre-et-Loire).  
 M<sup>r</sup> LECOY, avoué à Saumur, demande un **PETIT CLERC** sachant bien écrire.  
 UN HOMME recommandable demande place de garçon de magasin, valet de chambre ou autre.

**Imprimerie P. GODET**  
 SAUMUR  
**CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON**  
 Fournitures de Clichés et Vignettes  
**LETTRES DE MARIAGE**  
 Lettres de Deuil en une heure  
 Demander les nouveaux prix.

**Américan - Tampon**  
 BREVETÉ S. G. D. G.  
**Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre**  
**ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE**  
**LE MEILLEUR DES TAMPONS**  
 En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir  
 ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

**ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY**  
 Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR  
**INSTALLATION SPÉCIALE**  
 Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.  
 TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.  
 Les Dîners sur commande se font à l'établissement ou en ville.  
**VINS FINS.**  
 La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

**GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE**  
 33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans  
**IMBERT FILS**  
**Exposition d'Articles de Pâques et du 1<sup>er</sup> Avril**  
**Œufs et Poissons en Chocolat et en Sucre**  
 Modèles les plus nouveaux de Vannerie fine et Porcelaine. — Poissons en carton, Surprises, etc.  
**GRAND CHOIX DE PAIN D'ÉPICE**  
 Arrivages de primeurs tous les jours.  
 Saumur, imprimerie PAUL GODET.



## Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

### DE B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Certifié par l'imprimeur soussigné.



Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

LE MAIRE,